



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 162, Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau

Procès-verbaux des séances des 22 février et 13 mars 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 4117-20180314

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 22 FÉVRIER 2018.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 13 MARS 2018.....	3
AUDITIONS (suite)	4

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le jeudi 22 février 2018

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 162 – Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2018)

Membres présents :

- M. Reid (Orford), vice-président

- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) en remplacement de M. Lefebvre (Arthabaska)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel), ministre responsable de la Protection du consommateur et de l'Habitation

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec :

- M. François Vincent, directeur, Relations gouvernementales et Affaires publiques
- M^c Marc Bergeron, Service du contentieux
- M. George Blouin, membre du conseil d'administration, région de Québec

Association de la construction du Québec :

- M. Francis Roy, président
- M. Luc Bourgoin, directeur général
- M^c Pierre Hamel, directeur, Affaires juridiques et gouvernementales
- M^c Karine Devoyault

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 40, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), M. Leclair (Beauharnois) et M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec.

À 12 h 34, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association de la construction du Québec.

À 15 h 49, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 13 mars 2018, à 9 h 45.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 22 février 2018

Deuxième séance, le mardi 13 mars 2018

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 162 – Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2018)

Membres présents :

M^{me} Richard (Duplessis), présidente

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Lefebvre (Arthabaska)

M. Polo (Laval-des-Rapides)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), ministre responsable de la Protection du consommateur et de l'Habitation

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec :

M. Pierre Tremblay, directeur, Service technique

M^e Christian Tétreault, directeur, Service des relations du travail et Affaires juridiques

M^e Émilie Truchon, conseillère juridique

Corporation des maîtres électriciens du Québec :

M. Stéphane Carrier, président

M^e Simon Bussière, directeur général

M^e Julie Senécal, directrice générale adjointe et secrétaire générale

M^e Fiorina Posteraro, directrice de la qualification professionnelle

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec :

M. Marc Gendron, président

M. André Bergeron, directeur général

M. Steve Boulanger, directeur général adjoint

Comité public de suivi des recommandations de la Commission Charbonneau :

M. Pierre-Olivier Brodeur, coordonnateur

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

M^{me} Martine Hébert, vice-présidente principale et porte-parole nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 46, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

À 10 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des maîtres électriciens du Québec.

À 11 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec.

À 12 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Comité public de suivi des recommandations de la Commission Charbonneau.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 41, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 13 mars 2018

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association de la construction du Québec	003M
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	012M
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec	002M
Comité public de suivi des recommandations de la Commission Charbonneau	007M
Corporation des maîtres électriciens du Québec	011M
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec	009M
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	006M

ANNEXE II

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Association canadienne de caution	004M
Association des entrepreneurs en construction du Québec	005M
Conseil du patronat du Québec	010M
Corporation des propriétaires immobiliers du Québec	013M
FTQ-Construction	008M
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	001M